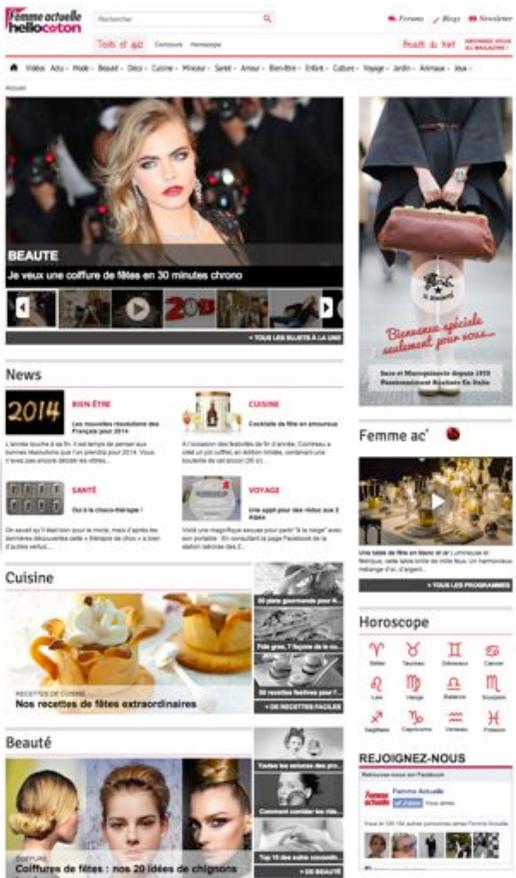


Conditions Générales de Vente 2014



DES DISPOSITIFS CLÉ EN MAIN 360°



TV CONNECTÉE



PRINT



WEB



OFF-LINE

Défilé Gala Gemey Maybelline,
Micro-trottoir Disney



NEW DEVICES



RESEAUX
SOCIAUX

-  284 000 followers
-  548 000 fans
-  30 000 blogs

MARKETING
DIRECT

+6M d'@



17 MARQUES MÉDIAS DÉCLINÉES SUR + DE 80 SUPPORTS



PRISMA MEDIA, 2^{ème} RÉGIE PRINT

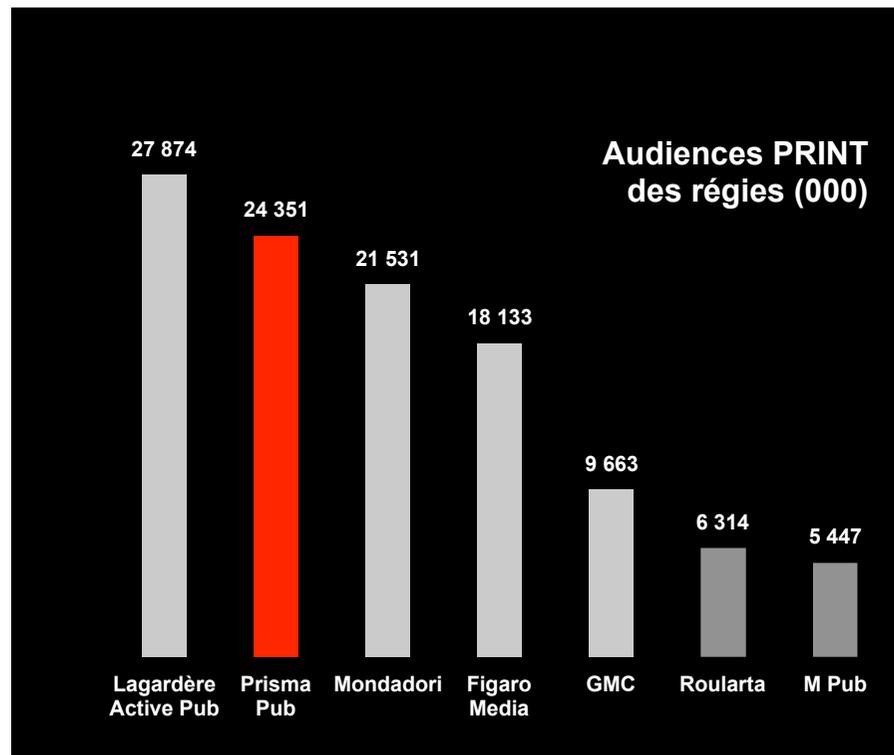
24,3 M d'exposés

Soit 47,5 % de couverture



14,5 M de Femmes

Soit 54% de couverture



5,9 M de CSP+

Soit 43,8% de couverture

■ + DE DEVICES

Web fixe

15,3 millions de VU mois*
+ 18,1% vs Octobre 2012 (Nouvelle Méthodologie)



Mobile

3,2 millions de VU mobile par mois
+ 12,1% vs N-1



Tablette

1,6 million de VU tablette
+ 83% vs N-1



Vidéos

26,5 millions de vidéos vus par mois
+132% vs octobre 2012



PRISMA MEDIA, RÉFÉRENT SUR 3 CIBLES CLÉS

ENTERTAINMENT



8,7 millions de VU
dont 19% de 25-34 ans (ind. 135)

FEMMES



6,3 millions de VU
dont 29% de Femmes 25-49 ans (ind. 140)

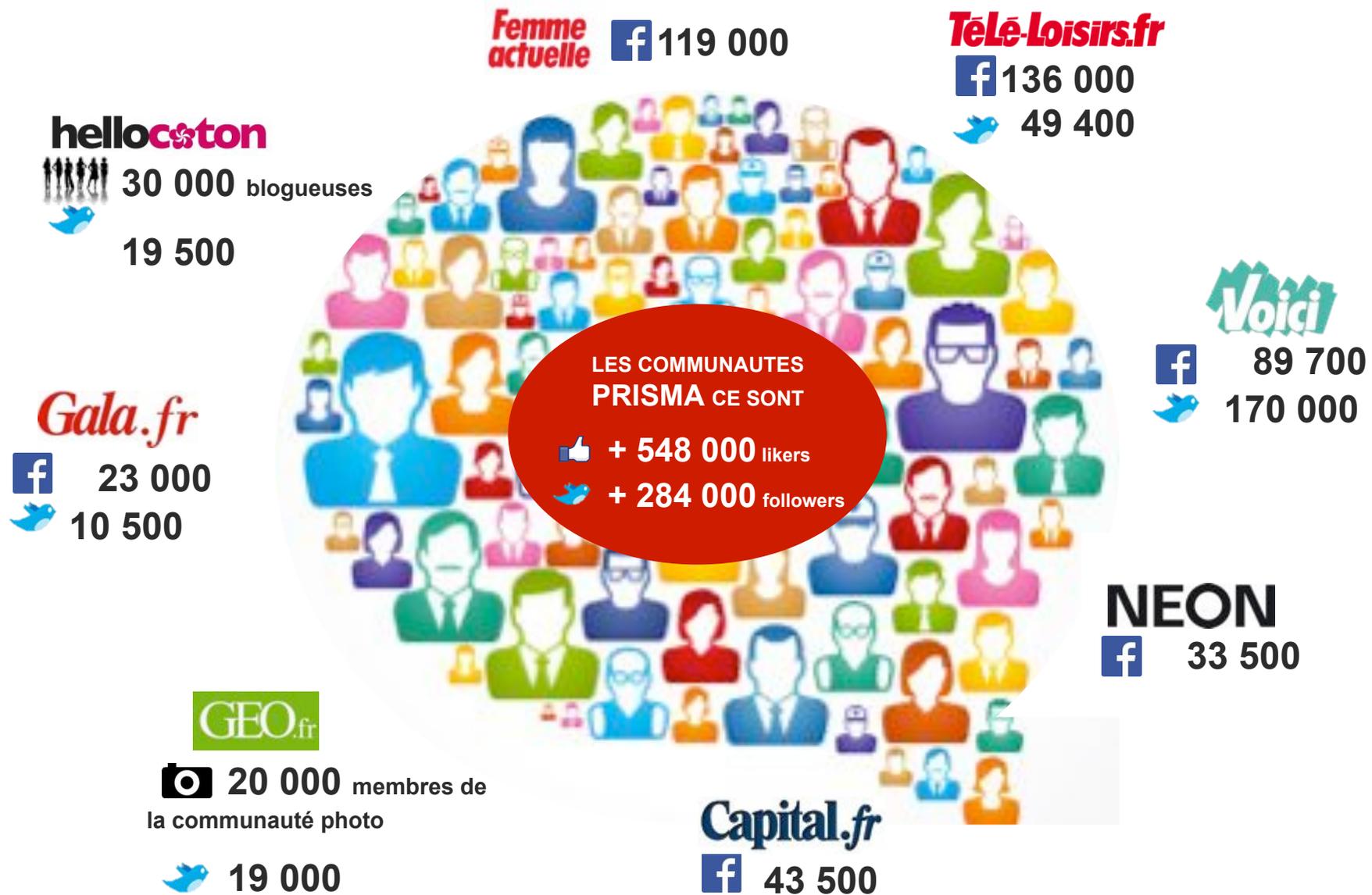
PREMIUM



4,3 millions de VU
dont 37% de CSP+ (ind. 157)



L'ANIMATION DE COMMUNAUTÉS SOCIALES



■ OFFRE COMMERCIALE



TARIFS DES FORMATS CLASSIQUES

			SKY (120*600)	BOUTON (300*110)	LARGE BANNIERE (728*90)	FULL BANNER (1000*90) Sauf sur les blog s+ baby France+ 3 suisses et Beauty Addict 728*90 et VOICI 990*90	MEDIUM RECTANGLE (300*250)	GRAND ANGLE (300*600)	INTERSTITIEL (800*600) RG	INTERSTITIEL PRE_HOME (800*600).
VENTE SPECIFIQUE										
Groupe 1	Rotation Générale	SLATE / ABC Bourse & Daily Bourse	30 €	50 €	55 €	60 €	70 €	90 €	110 €	
		40 €						Slate : 134 € brut	pas Slate	
Groupe 2	Rotation Générale		25 €	40 €	45 €	50 €	60 €	80 €	100 €	
	Rubrique		40 €	60 €	65 €	70 €	80 €			
Groupe 3	Rotation Générale		15 €	25 €	30 €	35 €	45 €	65 €	90 €	
	Rubrique		25 €	35 €	40 €	45 €	55 €	75 €		
VENTE PACK										
Univers CSP+	BRUT		20 €	40 €	45 €	50 €	60 €	80 €	100 €	
Premium Affinity	BRUT	SLATE 30 €	25 €	45 €	55 €	55 €	65 €	achat en spécifique		
Univers Femmes	BRUT		20 €	30 €	35 €	40 €	50 €	70 €	80 €	
Univers Entertainment	BRUT		10 €	20 €	25 €	30 €	35 €	60 €	70 €	
NETWORK										
NETWORK	BRUT			15 €		20 €				

Groupe 1 : Atlantico, Slate, Capital, Gala, Geo, VSD, ABCBourse, Daily-Bourse, NG, Neon

Groupe 2 : Voici, Femme Actuelle, Enfant, Cuisine Actuelle, Ça m'intéresse, Prima, Hellocoton, Ma TV Pratique, Beauté addict, Foodreporter, Côté Môme, Superbébé, Babyfrance, 3 Suisses, 24matins

Groupe 3 : Télé Loisirs, Programme.tv, Toutelatélé, Cesoirtv, 24matins

Univers CSP+: Capital, Slate, Atlantico, Geo, VSD, ABCBourse, Daily-bourse, NG, Neon, Ça m'intéresse, Tout sur mes finances

Prisma Premium Affinity : Capital, Slate, Atlantico

Univers Femmes : Voici, Femme Actuelle, Enfant, Cuisine Actuelle, Ça m'intéresse, Prima, Hellocoton, Ma TV Pratique, Beauté addict, Foodreporter, Côté Môme, Superbébé, Babyfrance, 3 Suisses, 24matins + blogs...

Univers Entertainment : Téléloisirs, Programme.tv, Toutelatélé, Cesoirtv, Voici, 24matins

TARIFS RICH MEDIA

		LARGE BANNIERE EXPAND (728*300)	LARGE BANNIERE + FT	MEDIUM RECTANGLE EXPAND (300*500). Pas possible sur baby France	MEDIUM RECTANGLE + FT	GRAND ANGLE EXPAND (600*600). Pas possible sur baby France	GRAND ANGLE + FT	INTERSTITIEL (800*600) RG	INTERSTITIEL PRE_HOME (800*600).
VENTE SPECIFIQUE									
Groupe 1	Rotation Générale	60 €	70 €	70 €	80 €	80 €	85 €	90 €	110 €
	Rubrique	80 €	90 €	90 €		100 €		Slate : 134 € brut	pas Slate
Groupe 2	Rotation Générale	50 €	60 €	60 €	70 €	70 €	75 €	80 €	100 €
	Rubrique	70 €	80 €	80 €		90 €			
Groupe 3	Rotation Générale	35 €	45 €	45 €	55 €	55 €	60 €	65 €	90 €
	Rubrique	45 €	55 €	55 €		65 €		75 €	
VENTE PACK									
Univers CSP+	BRUT	50 €	60 €	60 €	70 €	70 €	75 €	80 €	100 €
Premium Affinity	BRUT	55 €	65 €	65 €	75 €	75 €	80 €	achat en spécifique	80 €
Univers Femmes	BRUT	40 €	50 €	50 €	60 €	60 €	65 €	70 €	80 €
Univers Entertainment	BRUT	30 €	40 €	35 €	45 €	45 €	50 €	60 €	70 €

Groupe 1 : Atlantico, Slate, Capital, Gala, Geo, VSD, ABCBourse, Daily-Bourse, NG, Neon

Groupe 2 : Voici, Femme Actuelle, Enfant, Cuisine Actuelle, Ça m'intéresse, Prima, Hellocoton, Ma TV Pratique, Beauté addict, Foodreporter, Côté Môme, Superbébé, Babyfrance, 3 Suisses, 24matins

Groupe 3 : Télé Loisirs, Programme.tv, Toutelatélé, Cesoirtv, 24matins

Univers CSP+: Capital, Slate, Atlantico, Geo, VSD, ABCBourse, Daily-bourse, NG, Neon, Ça m'intéresse, Tout sur mes finances

Prisma Premium Affinity : Capital, Slate, Atlantico

Univers Femmes : Voici, Femme Actuelle, Enfant, Cuisine Actuelle, Ça m'intéresse, Prima, Hellocoton, Ma TV Pratique, Beauté addict, Foodreporter, Côté Môme, Superbébé, Babyfrance, 3 Suisses, 24matins + blogs...

Univers Entertainment : Téléloisirs, Programme.tv, Toutelatélé, Cesoirtv, Voici, 24matins

Tarifs home page, nous consulter.

TARIFS RICH MEDIA

		NEW : Pave Expand grand ecran 300*250 sur 800*600	NEW : Grand Angle Expand grand ecran 300*600 sur 800*600	Pave Expand Triptyque	FOOTER EXPAND 1000*90 sur 1000*250 Attention variable selon les sites. Pas possible sur Baby France	MASTHEAD (1000*200) Attention variable selon les sites. Pas possible sur certains dont Baby France	LUNCH UNIT / PUSHDOWN (1000*200 EXPAND EN 1000*400 ou 500) Pas possible sur Baby France	FOLLOW Habillage + IAB (max 200K pap / semaine)	FOLLOW RICH MEDIA Habillage + IAB (max 200K pap / semaine)	Pole Position
VENTE SPECIFIQUE										
Groupe 1	Rotation Générale	80 €	90 €	70 €	70 €	70 €	85 €	100 €	120 €	
	Rubrique					90 €				
Groupe 2	Rotation Générale	70 €	80 €	60 €	60 €	60 €	75 €	95 €	100 €	
	Rubrique					80 €				
Groupe 3	Rotation Générale	55 €	65 €	45 €	45 €	45 €	60 €	65 €	80 €	45 €
	Rubrique					55 €				
VENTE PACK										
Univers CSP+	BRUT	70 €	80 €	60 €	60 €	60 €	75 €	95 €	100 €	
Premium Affinity	BRUT	80 €	90 €	65 €	70 €	70 €	85 €	120 €	135 €	
Univers Femmes	BRUT	60 €	70 €	50 €	50 €	50 €	65 €	80 €	95 €	
Univers Entertainment	BRUT	45 €	55 €	35 €	35 €	35 €	50 €	55 €	65 €	

Groupe 1 : Atlantico, Slate, Capital, Gala, Geo, VSD, ABCBourse, Daily-Bourse, NG, Neon

Groupe 2 : Voici, Femme Actuelle, Enfant, Cuisine Actuelle, Ça m'intéresse, Prima, Hellocoton, Ma TV Pratique, Beauté addict, Foodreporter, Côté Môme, Superbébé, Babyfrance, 3 Suisses, 24matins

Groupe 3 : Télé Loisirs, Programme.tv, Toutelatélé, Cesoirtv, 24matins

Univers CSP+: Capital, Slate, Atlantico, Geo, VSD, ABCBourse, Daily-bourse, NG, Neon, Ça m'intéresse, Tout sur mes finances

Prisma Premium Affinity : Capital, Slate, Atlantico

Univers Femmes : Voici, Femme Actuelle, Enfant, Cuisine Actuelle, Ça m'intéresse, Prima, Hellocoton, Ma TV Pratique, Beauté addict, Foodreporter, Côté Môme, Superbébé, Babyfrance, 3 Suisses, 24matins + blogs...

Univers Entertainment : Téléloisirs, Programme.tv, Toutelatélé, Cesoirtv, Voici, 24matins

Tarifs home page, nous consulter.

TARIFS VIDÉO

WEB - Tarif / Format * tarif instream sur Web et Mobile	Network	Pack Entertainment	Pack Hommes	Pack Femmes
	brut	brut	brut	brut
Pre roll jusqu'à 20 sec	87,00 €	87 €	100 €	93 €
Pre roll de 21 à 30 sec	107,00 €	107 €	120 €	113 €

Tarifs vidéo Inread, play roll, overlay...nous consulter.

DEVICES MOBILES

MOBILE	BANNIERE CLASSIQUE	BANNIERE EXPAND
	CPM BRUT	CPM BRUT
GEO	30 €	65 €
GALA	30 €	55 €
VOICI	20 €	55 €
FEMME ACTUELLE	25 €	55 €
PROGRAMME TV	15 €	35 €
TELELOISIRS	20 €	35 €
TELELOISIRS		
MATVPRATIQUE	20 €	35 €
CAPITAL	40 €	55 €

Tarifs interstitiels, nous consulter.

IPAD

Formats Interstitiels, bannières, diaporamas, vidéos, numéros enrichis, Brand content...

Tarifs nous consulter.

NATIVE ADVERTISING - 4 TYPES DE FORMATS

Scénariser et éditorialiser vos communications

	NativAD	NarrativeAD
Post écrit par la marque	« Sponsorisé par... » Renvoi vers le site de l'annonceur/ vidéo/mini-site...	« Publi-Rédactionnel » Renvoi vers un publi hébergé sous une marque Prisma. Le Nativ permet de faire émerger votre message à différents points de lecture.
Post écrit par la marque	« Vidéo In-Read » Renvoi vers le site de l'annonceur/vidéo/mini-site...	
Post écrit par les rédactions de Prisma		« En partenariat avec... » Caution de nos marques, production de contenu écrit par nos rédactions. Renvoi sur un espace dédié avec co-production de contenus hébergé sous une marque Prisma

Tarifs nous consulter

■ 3 / EXPERTISE BRAND CONTENT



CARREFOUR TEX SUR FEMME ACTUELLE

Tex

The screenshot shows the Carrefour Tex website interface. At the top, there's a navigation bar with the Carrefour logo and a search bar. Below that, a banner features four models in various outfits, with the text 'DÉCOUVREZ TOUS LES LOOKS DE LA COLLECTION AUTOMNE/HIVER Tex' and a button 'PARCOURSIR LE SITE INTERACTIF'. The main content area is titled 'Femme actuelle' and includes a search bar, a navigation menu with categories like 'Vêtements', 'Accessoires', and 'Maison', and a list of sub-categories: 'Vêtements', 'Accessoires', 'Maison', 'Beauté', 'Détails', 'Cuisine', 'Mixeur', 'Santé', 'Amour', 'Bien-être', 'Enfance', 'Culture', 'Quotidien', 'Voyage', 'Jardin', 'Animal'. The main content is divided into several sections: 'Leçon de style by Tex' featuring a woman in a black leather jacket, 'COLLECTION AUTOMNE/HIVER 2011' with three outfit options, 'JEU CONCOURS Tex' with a contest announcement, 'LES "MUST HAVE" DE LA RÉDACTION' with a grid of clothing items, and 'LE DÉFILE DE LA COLLECTION AUTOMNE/HIVER Tex' with a video player.

CARREFOUR TEX SUR FEMME ACTUELLE

TeX

Des espaces dédiés renouvelés à chaque vague (6 vagues de février à Août)



La vidéo interactive

Vidéo du défilé Automne/ Hiver, pendant laquelle l'internaute peut cliquer sur ses pièces favorites et accéder à la fiche Vêtement



Le Moodboard :

Chaque internaute peut composer son « Moodboard », qu'il partage ensuite:

- sur l'espace dédié pour récolter le plus de votes possible
- sur Facebook pour faire participer ses amis



Les coups de cœur de la Rédac

Zoom sur 3 looks phares:

- *Cottage Style*
- *Trendy Chic*
- *Attitude Rock*



Publi-style:

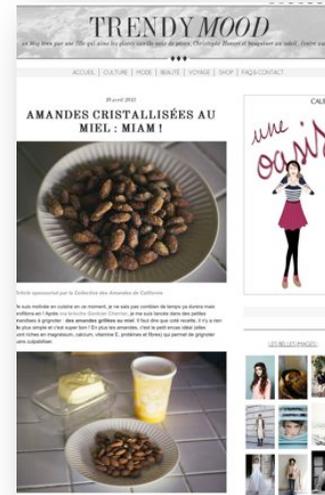
3 publi-style publiés dans les pages Mode Femme Actuelle décrivant els Must-have de la Rédac

COLLECTIVE DES AMANDES SUR FEMME ACTUELLE



La BD

3 planches exclusives créées par une bloggeuse illustratrice, proposant de découvrir les bienfaits des amandes en images



Les billets sponsorisés

4 billets proposés par les bloggeuses Trendy Mood et Poulette Blog, qui présentent leurs astuces beauté et bien-être à base d'amandes

CONSEILS DE LA RÉDACTION

VOUS SENTEZ LA PRESSION MONTER

Prenez deux grandes inspirations en desserrant la mâchoire et en relâchant les épaules. Puis soufflez par la bouche, lentement, comme dans une paille. Vous pouvez fermer les yeux en faisant ce petit exercice si cela vous aide à retrouver vos esprits.

Les conseils de la Rédac'

Exemples de contenu:

- *Vous sentez la pression monter?*
- *Après le sport, le réconfort!*
- *Démarrer la journée légère...*

Jeu concours "Les amandes"

JEU CONOURS «LES AMANDES»

À GAGNER :

- 10 Corbeilles 100% Plaisir et Bien-être
- Boîte Amandes, Snack de bonbons
- Livre de Bonheur Miel
- Savon à l'arôme de L'Occitane
- Crème pour les mains à l'arôme de L'Occitane
- + 500 boîtes d'amandes

Le jeu concours

Un jeu pour tester ses connaissances sur les amandes et gagner des corbeilles Plaisir et Bien-être

Publi-Communiqué

Une poignée d'amandes votre alliée 100% plaisir et bien-être

Rendez-vous pro, shopping inspiré, séance gym énergisante... Dans votre sac, à portée de main et en toute discrétion, une cascade de bienfaits pour booster vos journées!

SANTÉ

Faites le plein d'énergie...

ENVIES

PLAISIR

BONHEUR

Snack happy!

Publi-Communiqué

Les conseils « Snack Happy pour allier plaisir et bien-être

Les résultats

26150 visites sur l'espace

3215 participants au jeu

Temps moyen passé sur l'espace dédié : 1'35

BING SUR GEO



The screenshot shows the GEO.fr website with a Bing search engine integrated into the layout. The main headline reads "Votre photo EN PAGE D'ACCUEIL" (Your photo on the homepage) and "Grand Concours PHOTO GEO-bing". A central "À GAGNER" (To Win) box lists prizes: a photo package, a camera, a Windows 8 tablet, and a subscription. A "Poster une photo" (Post a photo) button is visible, along with a "Voir les photos" (View photos) button. The background features a scenic image of a cliffside town at sunset.



Jeux concours photos (6 semaines)

Phase 1: pendant 3 semaines, internautes postent la photo de leur région
 Lors de la 2nde phase, les internautes découvrent la sélection du jury, composé d'un photographe de renom, de membres de la rédaction de Geo et de représentants de Microsoft Bing, et votent pour 1 des 10 photos finalistes



La dimension communautaire

Tout au long de la campagne, les internautes peuvent voter et partager leurs photos favorites sur les réseaux sociaux, également utilisés pour diffuser le jeu concours



Le relais print

3 publi-communicés dans GEO :
 - Un appel à participation au concours Photo
 - Un echo- rédactionnel
 - La mise en avant des 3 photos gagnantes

Les résultats

+ 100 000 visites sur l'espace
 + 4 400 photos uploadés
 2 800 photo publiées
 + 39 500 coups de cœurs
 + 14 000 votes en phase

DISNEY SUR TÉLÉ LOISIRS

Disney · PIXAR

The screenshot shows the website Tele-loisirs.fr with a navigation bar at the top. The main banner features the text "MERCEDES AU CINÉMA DÉCOUVREZ UNE BELLE ÉQUIPE DE VAINQUEURS !" and "Disney PIXAR MONSTRES ACADEMY". A call to action says "VOTER POUR VOTRE PRÉFÉRÉE PIXAR". Below the banner is a navigation menu with categories like "PRÉSENTATIONS TV", "NEWS", "TÉLÉ-RÉALITÉ", "SÉRIES", "CINÉMA", "VIDÉOS", "YEARS", "MÉTÉO", and "HOROSCOPES". The main content area is titled "Monstres Academy" and includes a large image of the movie's interior, a "À propos de Monstres Academy" section, and a "MERCEDES" section. A small box labeled "Monstres Academy" is overlaid on the right side of the page.

DISNEY SUR TÉLÉ LOISIRS

Disney · PIXAR



Le jeu concours

Les plus beaux dessins de « gentils Monstres », élus par un jury Disney, remporteront 1 Playstation 3 Move et de nombreux lots « Monstres Academy »
70 participants



Vidéos exclusives

Bandes annonces inédites et mise en avant de la bande-annonce à travers le dispositif de Vidéo du jour



Volet communautaire

Les internautes votent sur les réseaux sociaux pour leur monstre favori ou leur fraternité préférée

PUGET SUR CUISINE ACTUELLE



Cuisine Actuelle.fr



Les recettes de la Rédac

Des propositions de recettes pour découvrir « La Verte Puissante » ou « La Noire Délicate ». Exemples de recettes:

- *Carpaccio de Saint Jacques*
- *Soupe de légumes du soleil*



Les verbatims des lectrices

Les lectrices de Femme Actuelle ont testé les deux saveurs proposées par Puget et partagent leurs découvertes



Publi-communicé

Les impressions des lectrices sont également publiées dans le magazine Femme Actuelle à travers un publi-communicé

■ CONDITIONS GENERALES DE VENTE



LES CONDITIONS COMMERCIALES

Le montant minimum des campagnes

Le montant minimum d'insertion est fixé à 3 000 € HT net net par campagne

Les frais techniques

Aucune remise ni majoration ne s'appliquera sur les frais techniques

DÉFINITIONS

Le chiffre d'affaires brut payant

Le chiffre d'affaires brut payant correspond au chiffre d'affaires brut facturé, déduction faite des factures d'échanges marchandise et à l'exclusion de tout message diffusé à titre gracieux ne donnant pas lieu à facturation.

Le chiffre d'affaires net facturé

Le chiffre d'affaires net facturé correspond au chiffre d'affaires brut payant déduction faite des éventuelles remises, hors remise professionnelle et remise de cumul des mandats.

Le chiffre d'affaires net net facturé

Le chiffre d'affaires net net facturé correspond au chiffre d'affaires net facturé déduction faite de la remise professionnelle et de la remise de cumul des mandats (applicables en cascade ou cumul dans cet ordre).

A. LES REMISES

1. La remise volume

Cette remise est réservée à chaque marque d'un annonceur sur la base du chiffre d'affaires brut payant. Cette remise s'applique pour chaque campagne achetée.

> 50 000 € 2% > 200 000 € 11% > 400 000 € 24%

> 100 000 € 5% > 300 000 € 17% > 500 000 € 30%

2. La remise nouvel annonceur

Cette remise concerne les annonceurs qui n'ont pas réalisé de chiffre d'affaires en 2013 sur les sites commercialisés en 2014 par Prisma Media et qui investissent en 2014. Il s'applique sur chacune des campagnes réalisées en 2012 après déduction faite de la remise volume.

-8% sur le montant brut de l'OI

3. La remise fidélité

Cette remise concerne les annonceurs ayant réalisé un chiffre d'affaires en 2013 sur les sites commercialisés par Prisma Media et qui investissent en 2014. Il s'applique sur chacune des campagnes réalisées en 2014, après déduction faite de la remise volume.

-10% sur le montant brut de l'OI

LES CONDITIONS COMMERCIALES

4. La remise professionnelle

Cette remise s'applique sur le montant net facturé des annonceurs dont la gestion des ordres de facture est assurée par un mandataire.

-15% sur le montant net facturé

5. Le cumul des mandats

Cette remise s'applique sur le montant net facturé des annonceurs dont la gestion des ordres de règlement des factures est assurée par un mandataire qui a présenté à Prisma Media au moins 2 attestations de mandat d'annonceurs distincts, selon le modèle fourni.

-3% sur le montant net facturé

Ces remises se calculent en cascade ou cumul (hors frais techniques).

B. LES MAJORATIONS

1. Le capping

Le capping limite pour une période donnée le nombre d'insertions d'une publicité sur un site support par session utilisateur ou par adresse IP.

+20% sur le montant brut payant

2. Le ciblage de programmation

Il concerne toutes les campagnes qui font l'objet d'une

programmation spécifique ; le ciblage géographique par adresse IP, le ciblage horaire, le ciblage sur mots clés, la programmation de 2 formats liés sur une même page web.

+20% sur le montant brut payant

3. Le multi marques

Cette majoration s'applique lorsqu'il y a la présence ou la citation de la marque d'un autre annonceur ou de plusieurs produits d'une même marque.

+20% sur le montant brut payant

Ces majorations se cumulent les unes aux autres (hors frais techniques).

C. CONDITIONS COMMERCIALES SUR LES BASES DE DONNÉES

Sur devis.

Les remises et les majorations décrites dans les articles ci-dessus ne s'appliquent pas pour le marketing direct.

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONCLUSION DU CONTRAT

1. Acceptation des conditions générales de vente (ci-après les CGV)

Sauf convention expresse et constatée par un écrit émis ou contresigné par Prisma Media, toute réservation par une commande ou un ordre de publicité implique l'adhésion sans réserve aux CGV.

Sauf dérogation expresse telle que visée à l'alinéa 1, les CGV prévalent sur tout autre document de l'acheteur et du vendeur et ne sauraient être modifiées par des stipulations contraires, figurant notamment sur les commandes, les ordres de publicité ou dans les conditions générales d'achat. Le fait que Prisma Media ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites dispositions.

2. Commandes ou ordres d'insertion (OI)

2.1 Confirmation de réservation

Les commandes ou OI concernant Prisma Media doivent être adressés au groupe Prisma Media 13, rue Henri Barbusse - 92624 Gennevilliers Cedex. Toute réservation doit être confirmée par la signature d'un bon de commande soit par l'annonceur, soit par son mandataire agissant en son nom et pour son compte.

Cette confirmation adressée à Prisma Media devra parvenir avant la date limite de confirmation figurant sur le devis.

L'omission de toute confirmation entraînera de plein droit la libre disponibilité pour Prisma Media de l'espace préalablement réservé qui pourra être affecté à tout autre annonceur.

2.2 Annulation de campagne

Toute annulation, totale ou partielle, d'un OI par l'annonceur ou son mandataire – obligatoirement par courrier ou mail – entraînera, à la charge de l'annonceur, un dédit dans les conditions suivantes :

- A moins de 15 jours ouvrés de la date de démarrage prévue, Prisma Media facturera un dédit de 50% du montant net tarifaire annulé.

-A moins de 7 jours ouvrés de la date de démarrage prévue, Prisma Media facturera un dédit de 80% du montant net tarifaire annulé. Si l'annonceur souhaite annuler une campagne qui a déjà démarré, Prisma Media se réserve le droit de facturer l'intégralité de la campagne telle que réservée. L'annonceur est tenu d'exécuter les engagements contractés par son mandataire et de transmettre une lettre l'accréditant.

L'OI est personnel à l'annonceur et lié à un produit ou un service, une marque ou un nom commercial ou une enseigne. Il ne peut être modifié sans l'autorisation de Prisma Media et ne pourra, en aucune manière, faire l'objet d'une cession par l'annonceur ou le mandataire.

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En cas de modification ou de résiliation de mandat en cours d'année, l'annonceur en informera sans délai Prisma Media par lettre recommandée avec accusé de réception, étant précisé que cette modification ou cette résiliation sera valablement opposable à Prisma Media à compter de la date de réception de la lettre recommandée avec accusé de réception l'en informant.

2.3 Frais de décalage de campagne

- Jusqu'à 15 jours ouvrés avant date de diffusion : pas de frais.
- De 15 jours à 5 jours avant la date de diffusion : facturation de 30% du montant de l'OI décalé.
- Moins de 5 jours avant la date de diffusion : facturation de 50% du montant de l'OI décalé.

2.4 Frais de retard de livraison des éléments

Aucune indemnité de compensation ne pourra être réclamée suite à un retard de livraison de création* par le client. Tout retard de livraison libère Prisma Media de l'engagement de livraison de volume sur la période contractuelle ; Prisma Media facturera la totalité du volume réservé sur l'OI.

Pour les emplacements achetés en exclusivité ou à forte PDV (part de voix) : en cas de non respect du délai de livraison demandé,

- sur des formats de type IAB : une livraison de création* jusqu'à 48h avant la date de diffusion, entraîne la facturation d'une pénalité journalière de 300 €. Une livraison de création à moins de 24h de la date de

diffusion, et ne permettant pas la mise en ligne de la campagne à la date souhaitée, entraîne une facturation de 80% du montant net acheté,

- sur des formats événementiels : une livraison de création* jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de diffusion entraîne la facturation d'une pénalité journalière de 300 €. Une livraison de création à moins de 5 jours de la date de diffusion entraîne la facturation de 80% du montant net acheté.

* Par création livrée, nous entendons une création respectant les spécificités techniques demandées.

3. Règles d'option

Si une option a déjà été préemptée mais non confirmée par un premier annonceur et que le même dispositif est souhaité par un second annonceur, il est communiqué au premier annonceur, à réception d'une confirmation écrite et signée par le second annonceur, que son option initiale doit être confirmée par OI signé dans les 24h, faute de quoi le dispositif sera attribué au second annonceur. Au-delà de 10 jours avant la date de mise en ligne, les options ne sont plus valables et, dans ce cas, l'option reviendra à l'annonceur qui envoie le premier un OI signé.

4. Formulation de la publicité

Toutes les insertions publicitaires doivent être conformes à la législation et à la réglementation en vigueur en France.

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'annonceur garantit Prisma Media contre toute action qui serait engagée à raison du contenu de son annonce publicitaire. Prisma Media se réserve le droit de refuser toute publicité qu'elle jugera contraire à la bonne tenue, à la bonne présentation ou à la ligne éditoriale du site diffusant la publicité. Prisma Media se réserve également le droit de refuser la publicité dont la provenance lui semblera douteuse ou qui serait contraire aux règles de sa profession, ainsi que toutes celles susceptibles de porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou de heurter les convictions morales, religieuses, culturelles et politiques des internautes.

Clause ARPP

Notre site adhère à l'ARPP, ce qui vaut pour lui engagement de respecter les codes de déontologie de l'interprofession publicitaire. Les messages qui nous sont proposés devront respecter ces règles d'autodiscipline.

5. Conditions d'insertion

- Obligation mise à la charge de l'annonceur d'informer Prisma Media au préalable dans l'hypothèse de l'insertion d'outils de collecte de données dans les créations permettant de recueillir des données de connexions des internautes.
- Exclusion de principe de toute collecte de données personnelles (au sens de la définition de la loi informatique et libertés, en ce compris toute donnée considérée comme « sensible ») par l'intermédiaire de ces outils de collecte de données.

- Responsabilité de l'annonceur du respect de la réglementation applicable en matière de collecte de données et de toute faille de sécurité relative à ces outils.-
- Faculté pour Prisma Media de demander la modification ou la désactivation d'un ou plusieurs outils de collecte de données à l'annonceur à tout moment.
- Possibilité pour Prisma Media de mettre en place toute mesure nécessaire afin d'empêcher l'intégration desdits outils en cas de manquement de l'annonceur à ses obligations en la matière, ou dans l'hypothèse où Prisma Media aurait connaissance de l'imminence ou de la réalisation d'une perturbation technique ou d'un dysfonctionnement mettant en péril la sécurité des sites concernés.
- Obligation pour l'annonceur de permettre à Prisma Media d'avoir accès aux données collectées au moyen de ces outils par la mise en place d'accès à un outil de tracking en temps réel.
- L'annonceur est responsable du bon fonctionnement de cet outil et devra remédier à tout dysfonctionnement qui lui serait notifié par Prisma Media.

6. Réalisation matérielle, conditions et certificat de diffusion

Le (ou les) outil(s) de diffusion (adserver) de Prisma Media font foi dans le calcul de la volumétrie diffusée par campagne.

Aucune compensation n'est accordée lorsque la livraison d'une campagne est supérieure à 90% du volume initialement prévu.

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

7. Conditions de paiement facturation

7.1 Les tarifs sont indiqués en euros H.T, Tous les droits et taxes au taux légal en vigueur afférents aux OI et aux contrats d'opérations spéciales ou de sponsoring étant à la charge de l'annonceur.

Les tarifs s'appliquent aux ordres en cours. Ils peuvent être modifiés à chaque trimestre. Tout nouveau tarif sera applicable au plus tard dans les 15 jours suivant la date de communication, pour tous les ordres y compris ceux en cours.

Les factures sont payables par chèque, par virement bancaire ou par traite à 60 jours date de facture. Tous les règlements pour les sites dont Prisma Media est l'éditeur sont effectués à l'ordre de Prisma Media - Service Comptabilité - 13 rue Henri Barbusse 92 624 Gennevilliers Cedex.

7.2 Les factures et avoirs sont adressés au moins mensuellement par Prisma Media au nom de l'annonceur, avec un exemplaire conforme à l'original à l'adresse du mandataire, conformément à la confirmation de mandat. L'annonceur est dans tous les cas responsable du paiement des OI et reste redevable du règlement à défaut de paiement du mandataire qu'il aurait désigné. Le paiement ou l'avance effectuées au mandataire par l'annonceur ne le libère pas vis-à-vis de Prisma Media.

Pour tout OI qui émanerait d'un mandataire, Prisma Media se réserve le droit d'exiger un engagement de paiement direct de l'annonceur dans le cas où le mandataire ne présenterait pas de garanties financières suffisantes. Dans le cas où le mandataire aurait réglé Prisma Media, il ne pourra revenir sur son paiement au cas où l'annonceur ne l'aurait finalement pas payé lui-même.

7.3 Prisma Media se réserve le droit d'exiger le règlement avant la diffusion ou une caution bancaire moyennant un escompte de 1% du montant TTC de la facture. Tout élément qui pourrait entraîner un risque de non-paiement des factures, tel que modification dans la situation juridique ou financière de l'annonceur, non retour des traites, incident ou retard de paiement, justifie que Prisma Media modifie, du moins provisoirement, les conditions de paiement de l'annonceur.

7.4 Pour un paiement comptant parvenu aux services comptables de Prisma Media dans les 20 jours ouvrables suivant la date de facture, un escompte de 0,3% du montant HT de la facture est accordé.

7.5 Aucune réclamation concernant la facturation ne sera admise si elle n'a pas été effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception à Prisma Media Service Comptabilité - 13 rue Henri Barbusse 92624 Gennevilliers Cedex, dans les 15 jours suivant la date de réception de la facture.

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

En cas de litige ou d'attente d'avoir, l'annonceur ou son mandataire s'oblige à payer sans aucun retard la partie non contestée de la facture.

Tout paiement sous forme d'échange publicitaire en contrepartie de marchandises, d'espaces ou de services ne donne pas lieu à l'application des CGV et fera l'objet d'un contrat écrit qui prévoira notamment les conditions de paiement.

8. Retard de paiement et intérêts de retard

8.1 Le défaut de paiement à l'échéance entraîne l'exigibilité de l'ensemble des factures émises, celles non échues ainsi que les sommes dues au titres des OI exécutés en cours de facturation et des OI en cours de diffusion. L'exécution des OI en cours pourra être suspendue. De même tout défaut de paiement à l'échéance entraînera déchéance du terme, pour les paiements que Prisma Media aurait pu accorder à un annonceur ou son mandataire. Pour tout annonceur qui ne respecte pas ses engagements d'investissement, il sera établi une facture rectificative. Cette facture reprendra les factures préalablement émises et tiendra compte de la remise effectivement due en fonction de l'application des CGV en vigueur au jour de la diffusion. La somme due, résultant de la différence, sera majorée d'une indemnité pour remises injustifiées correspondant à 3 fois le taux d'intérêt légal (T.I.L.). Elle sera exigible dès réception.

8.2 Des pénalités de retard seront exigibles de plein droit auprès de l'annonceur le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, conformément aux dispositions du code de commerce. Le taux appliqué par la régie est de 3 fois le taux d'intérêt légal (T.I.L.). Il sera également facturé une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

9. Clause pénale

Si la carence de l'annonceur rend nécessaire un recouvrement contentieux ou judiciaire, celui-ci s'engage à régler en sus du principal, des intérêts, des frais, dépens et émoluments ordinairement et légalement à sa charge, une indemnité fixée à 15% du montant en principal TTC de la créance, et ce, à titre de dommages et intérêts conventionnels et forfaitaires.

10. Litiges et clause d'attribution de juridiction

10.1 Dans le cas d'un événement revêtant les caractéristiques de la force majeure, y compris grève, catastrophe naturelle, rendant impossible la diffusion du message, la responsabilité de Prisma Media et/ou des éditeurs ne pourra être recherchée.

10.2 Tout différend découlant de la validité, l'interprétation comme de l'exécution des présentes CGV, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, relèvera de la compétence du tribunal de commerce de Nanterre.

CONTACTS

Karine RIELLAND–MARDIROSSIAN
Directrice commerciale digital Prisma Pub
01 73 05 49 65
kriellan@prismamedia.com

Arnaud NOAL
Directeur de Publicité digital
01 73 05 47 81
anoal@prismamedia.com